

Collège Henri Wallon

Aubervilliers, le 18/05/15

146 rue des cités

93300 Aubervilliers

A l'attention de Madame Najat Vallaud-Belkacem,
Ministre de l'Education Nationale

S/c du chef d'établissement,

Madame la Ministre,

Si nous nous permettons de vous adresser ce courrier c'est pour vous alerter sur la situation dramatique que connaît notre établissement aujourd'hui.

Au moment où vous annoncez toute une série de mesures censées améliorer le sort des élèves des établissements en Education Prioritaire, voici ce qu'il en est sur le terrain.

Vous avez dit lors de votre conférence de presse sur la réforme des allocations des moyens et sur la réforme de l'éducation prioritaire le 17 décembre dernier : « nous doterons les établissements scolaires en fonction de leurs difficultés sociales ».

Or, chaque année, nous perdons des heures d'enseignement et cette année la dernière mesure que notre établissement avait obtenue au titre de l'Education Prioritaire, à savoir le dispositif d'Aide et Soutien en 4^e, est supprimée et ce, alors même que notre collège vient d'être classé en REP+ attestant donc des « difficultés sociales » que connaissent nos élèves, ici, à Aubervilliers.

Cette Dotation Horaire Globale qui se fait peu de chagrin d'année en année s'est tellement amoindrie qu'aujourd'hui nous en sommes réduits à devoir nous contenter des horaires planchers et avons donc autant d'heures de cours qu'un établissement de centre-ville cossu.

Sur le site internet de l'Education Nationale, il est écrit : « un établissement ou une école qui accueille une population partiellement défavorisée doit être proportionnellement mieux doté qu'un établissement ou une école qui accueille une population presque exclusivement favorisée. ».

Comment expliquez-vous alors qu'à effectif égal les élèves du collège Henri Wallon à Aubervilliers aient le même nombre d'heures de cours que ceux d'un établissement du 3^e arrondissement de Paris ?

Lors de votre conférence de presse du 17 décembre 2014, vous avez par ailleurs dit à propos des parents qui n'approuvaient pas votre plan de réforme : « je trouve que c'est une bonne chose que les familles modestes se fassent entendre sur ce sujet de l'éducation et de l'école, (...) se saisissent de cet enjeu considérable pour leurs enfants ».

Les parents d'élèves et les délégués FCPE de l'ensemble des établissements d'Aubervilliers se mobilisent depuis des mois afin de faire entendre leur indignation face au traitement réservé à leurs enfants. Les propos que vous tenez à leur égard nous semblent pour le moins irrévérencieux quand on sait à quel point votre ministère est resté sourd à leurs démarches, quelles qu'elles soient, ces derniers mois.

Hormis le fait que vous trouviez que ce soit « une bonne chose » que ces parents s'engagent, qu'avez-vous à leur dire ?

Ils sont parfaitement conscients de cet « enjeu considérable » qu'est l'Ecole. Ils s'insurgent et vous font part de leur angoisse quant à l'avenir de leurs enfants. Il ne s'agirait donc plus de feindre de les « entendre » mais de les écouter, et de concrétiser cette écoute en apportant des solutions réelles au manque de considération que rencontrent leurs enfants.

Lorsque nous nous sommes mobilisés à leurs côtés cette année, nous avons sans cesse été déboutés : l'Inspection Académique a reporté la responsabilité sur votre Ministère qui lui-même nous a expliqué que c'était à Bercy qu'il fallait aller réclamer nos heures...

Lors de votre discours aux Assises départementales et locales le 12 mai 2015, vous disiez : « Lutter contre les inégalités qui minent la promesse de l'École républicaine, c'est ma préoccupation de tous les jours. ». C'est la nôtre aussi. Mais sans dispositif d'aide, sans tutorat, sans heure allouée au titre de ce que devrait être l'Education prioritaire afin de répondre aux grands principes de l'Ecole de la République, c'est le sort qui est réservé à nos élèves qui nous semble préoccupant.

Pour toutes ces raisons, nous nous permettons de vous adresser une demande concrète concernant ce que nous souhaiterions obtenir :

- une augmentation significative de notre DHG d'environ 20% afin de pouvoir mettre en place des dispositifs propres à l'Education prioritaire, à savoir des classes à 18 élèves, plusieurs heures de cours en demi-groupes pour chaque niveau, des heures de remédiation et des heures pour des groupes de besoin en langues et en sciences.

- deux assistants d'éducation en plus : en effet, nos effectifs se sont accrus de 25 % en quatre ans et nous n'avons toujours pas de poste de surveillant supplémentaire.

En espérant une réponse à la hauteur de nos attentes et de la bienveillance due à nos élèves, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe éducative du collège Henri Wallon à Aubervilliers